



Communiqué CGT Educ'Action - Pour ne plus revivre de tels drames !

lundi 30 septembre 2019, par [Bariaud](#)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Educ'Action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex

Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.cgteduc.fr

Pour ne plus revivre de tels drames !

Le suicide de notre collègue de Pantin est un drame insupportable. Les raisons de son acte, expliquées à ses collègues et son administration dans sa lettre, soulèvent l'émotion et la colère des membres de la communauté éducative.

Pour la CGT Educ'Action, ce courrier symbolise le rejet de la politique du ministère qui se fait trop souvent contre les personnels qui réclament le droit de faire correctement leur travail auprès des élèves et dans le respect de leur liberté pédagogique, des valeurs éducatives qu'ils portent et de leurs conditions de travail.

Pourtant, le ministère et l'institution dans son ensemble restent sourds et regardent ailleurs.

Nous devons à la mémoire de notre collègue, et à l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, de ne pas laisser dans l'oubli son geste. La CGT Educ'Action exige du ministère de l'Éducation nationale et du gouvernement des réponses rapides à la souffrance des personnels et à leurs revendications légitimes.

Une intersyndicale nationale du premier degré aura lieu le mercredi 2 octobre et le jeudi 3 octobre se tiendra un CHSCT extraordinaire en Seine Saint Denis. L'intersyndicale 93 appelle les personnels du département à la grève ce jour-là et à manifester devant la DSDEN 93.

La CGT Educ'Action soutient cet appel et encourage toute initiative locale de grève et de manifestation prise en intersyndicale à cette occasion.

De plus, à la demande des organisations syndicales de l'Éducation, un CHST ministériel extraordinaire va également se réunir à une date inconnue pour le moment. La direction de la CGT Educ'Action, réunie le 27 septembre dernier, a décidé d'appeler l'ensemble des personnels à la grève le jour même de cette réunion du CHSCT et souhaite que cette mobilisation soit portée par le plus grand nombre possible d'organisations et de personnels.

Montreuil, le 30 septembre

Le suicide de notre collègue de Pantin est un drame insupportable. Les raisons de son acte, expliquées à ses collègues et son administration dans sa lettre, soulèvent l'émotion et la colère des membres de la communauté éducative.

Pour la CGT Educ'Action, ce courrier symbolise le rejet de la politique du ministère qui se fait trop souvent contre les personnels qui réclament le droit de faire correctement leur travail auprès des élèves et dans le respect de leur liberté pédagogique, des valeurs éducatives qu'ils portent et de leurs conditions de travail.

Pourtant, le ministère et l'institution dans son ensemble restent sourds et regardent ailleurs.

Nous devons à la mémoire de notre collègue, et à l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, de ne pas laisser dans l'oubli son geste. La CGT Educ'Action exige du ministère de l'Éducation nationale et du gouvernement des réponses rapides à la souffrance des personnels et à leurs revendications légitimes.

Une intersyndicale nationale du premier degré aura lieu le mercredi 2 octobre et le jeudi 3 octobre se

tiendra un CHSCT extraordinaire en Seine Saint Denis. L'intersyndicale 93 appelle les personnels du département à la grève ce jour-là et à manifester devant la DSDEN 93.

La CGT Éduc'action soutient cet appel et encourage toute initiative locale de grève et de manifestation prise en intersyndicale à cette occasion.

De plus, à la demande des organisations syndicales de l'Éducation, un CHST ministériel extraordinaire va également se réunir à une date inconnue pour le moment. La direction de la CGT Éduc'action, réunie le 27 septembre dernier, a décidé d'appeler l'ensemble des personnels à la grève le jour même de cette réunion du CHSCT et souhaite que cette mobilisation soit portée par le plus grand nombre possible d'organisations et de personnels.

Montreuil, le 30 septembre